Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Sécurité intérieure** au sujet **du service psychologique de la Police grand-ducale.**

Le service psyschologique de la Police grand-ducale poursuit des missions très diverses. Outre l'évaluation psychologique lors du recrutement du personnel de la Police, ce service intervient lors de la formation de base et continue des agent-e-s de la Police.

Le suivi psychologique s'avère important pour les agent-e-s de la Police qui peuvent être confronté-e-s à des situations et des incidents potentiellement traumatisants. L'action du service psychologique s'inscrit ainsi dans un contexte plus large de prévention en terme de santé mentale.

Confrontée à une panoplie de missions et de contextes d'interventions complexes et variés, la Police grand-ducale mène actuellement une large campagne de recrutement.

Dans ce contexte, j'aimerais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

1. **Quel est le rôle du service psychologique dans la campagne de recrutement actuelle ?**
2. **Comment les effectifs du service psychologique ont-ils évolué ces dernières années ?**
3. **Les effectifs du service psychologique seront-ils renforcés en parallèle aux efforts de recrutement ?**
4. **Vu les contextes d'intervention très variés dans une société multiculturelle, quel est l'apport du service psychologique dans la formation de base et la formation continue des agent-e-s de Police ?**
5. **Par quels moyens le service psychologique peut-il soutenir les agent-e-s qui sont confronté-e-s à des situations conflictuelles, voire à un haut potentiel de stress dans leur quotidien ?**
6. **Est-ce que le service psychologique est suffisamment connu et reconnu par les agent-e-s du terrain pour que ces derniers fassent régulièrement appel à ce service ? Y a-t-il des actions spécifiques de communication interne qui visent à sensibiliser les agent-e-s de Police à la problématique de la santé mentale ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphanie Empain
Députée